

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

---

### Lundi le 2 octobre 2017

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H10, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, NANCY DAGENAI, VICKY DUBEAU et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, IVAN LEBLANC tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

ABSENT : Conseiller MAURICE LAFLEUR (Motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

---

#### 139-10-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE IVAN LEBLANC  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

---

#### 140-10-2017

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake annule la résolution numéro 133-09-2017 portant sur le sujet du Parc Leslie et d'une exemption de payer les taxes municipales pour 2016.

Adopté

---

#### 141-10-2017

**ATTENDU QUE** : La municipalité d'Otter Lake a un bail avec la Fondation du Parc Leslie

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting

### Procès verbal / Minutes

**ATTENDU QUE** : Le Parc a faite enregistrer le bail dans l'année 2015 pour avoir droit a des subventions

**ATTENDU QUE** : L'MRC Pontiac a reçu une copie du bail et a venu évaluer le Parc pour être capable de charger des taxes municipale

**ATTENDU QUE** : La Fondation Leslie Park est un organisme sans but lucratif enregistré et n'a pas prévu d'avoir à payer des taxes municipales et n'a donc pas eu de budget pour cette dépense en 2016 et ses finances pour l'exercice sont finalisées

**ATTENDU QUE** : La Fondation Leslie Park a reçu un avis de cotisation pour les taxes municipales 2016 et 2017 en juillet 2017

**ATTENDU QUE** : La Fondation Leslie Park s'est approchée du conseil et a demandé une aide financière pour payer les taxes municipales de 2016 et accepte de payer les taxes municipales de 2017 et les factures de taxes émis à l'avenir

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAIIS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake accepte d'accorder à la Fondation Leslie Park une aide financière au montant de 6,801.90 \$ pour couvrir le cout de leur taxes municipales pour l'année 2016.

Adopté

---

#### 142-10-2017

**ATTENDU QUE** : La municipalité d'Otter Lake a reçu une demande d'amélioration de la route lac Elsie

**ATTENDU QUE** : La route est toujours mauvaise au printemps en raison de la quantité d'arbres qui somment la route et l'empêche de se tarir

**ATTENDU QUE** : L'équipe de la route a reçu les dimensions de la route en fonction de notre plan directeur qui comprend l'allocation routière, 15 m au total

**ATTENDU QUE** : Les employés ont coupé des arbres qu'ils se sentaient dans l'allocation de route, dont beaucoup étaient morts et se penchaient sur la route

**ATTENDU QUE** : Le propriétaire foncier, M. Percy Zacharias, dont la propriété longe la route, était contrarié par le nombre d'arbres coupés et l'emplacement des arbres

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

**ATTENDU QUE** : La mairesse, Kim Cartier-Villeneuve, et conseiller Jacque Gauthier ont rencontré M. Zacharias pour tenter de parvenir à un accord mutuel qui empêcherait toute action légale contre la municipalité

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER**      NANCY DAGENAI  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité de Otter Lake accepte de payer à M. Percy Zacharias le montant de 1260,00 \$ qui représente 20,00 \$ pour chaque arbre coupé sur le côté de la route.

Adopté

### 143-10-2017

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER**      JACQUE GAUTHIER  
**ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ**

**QUE** la réunion soit levée à 19H37.

Adopté

\_\_\_\_\_  
KIM CARTIER-VILLENEUVE, Mairesse

\_\_\_\_\_  
ANDREA LAFLEUR, Directrice générale